



Mise à jour du Groupe d'orientation sur le fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada

6 avril 2021

Rappel de la mission du Groupe d'orientation et contexte

- ❖ En octobre 2019, le Forum canadien des titres à revenu fixe (le Forum) a approuvé la formation d'un groupe de travail chargé de passer en revue le fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada dans un contexte de bas taux d'intérêt.
- ❖ Le Groupe d'orientation sur le fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada (le Groupe d'orientation) a été mis sur pied en 2020. Son mandat :
 - Explorer et concevoir un cadre qui favoriserait le bon fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada dans un contexte de bas taux d'intérêt (**phase de conception**), et fournir au Forum des recommandations sur la conception de ce cadre. Le **cadre** devra prévoir :
 - un mécanisme d'incitation financière à régler rapidement les opérations, qui s'appliquera à tous les participants au marché;
 - des critères pour la mise en œuvre du cadre;
 - des politiques complémentaires ou des changements dans les pratiques du marché, qui permettraient d'en améliorer le fonctionnement et d'atténuer toutes conséquences involontaires potentielles.
 - Sous réserve de l'approbation du Forum et de plus amples instructions de sa part, prendre les mesures nécessaires en vue de la mise en œuvre du cadre (**phase de mise en œuvre**).

Le point sur l'avancement des travaux récents du Groupe d'orientation

❖ Groupe de travail sur les politiques complémentaires

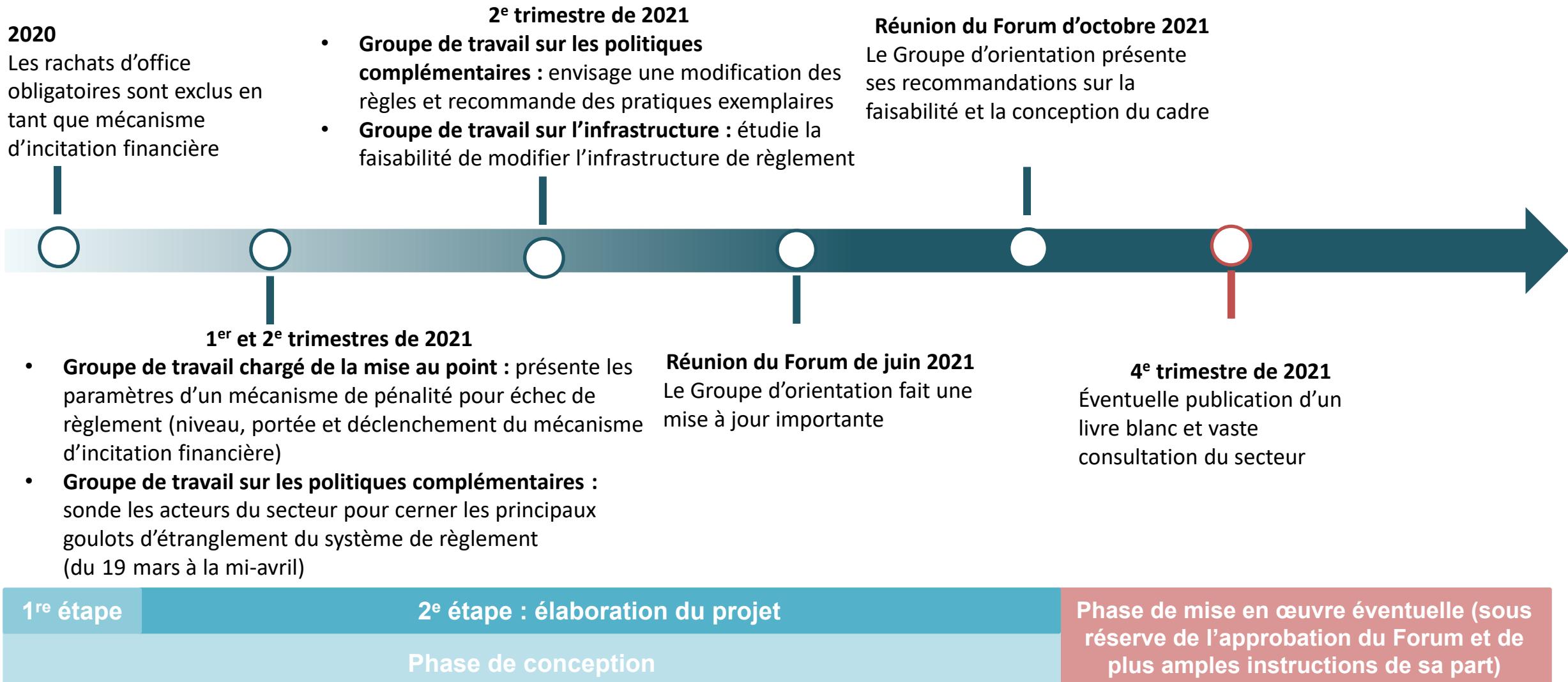
- Ce groupe a mené une enquête auprès des acteurs du secteur pour mieux comprendre les frictions associées au règlement sur le marché des titres du gouvernement du Canada.
- L'enquête a pris fin à la mi-avril et l'analyse des réponses suivra.
- Le groupe envisage une modification des règles et des recommandations de pratiques exemplaires.

❖ Le groupe de travail chargé de la mise au point du mécanisme de pénalité pour échec de règlement fait de bons progrès.

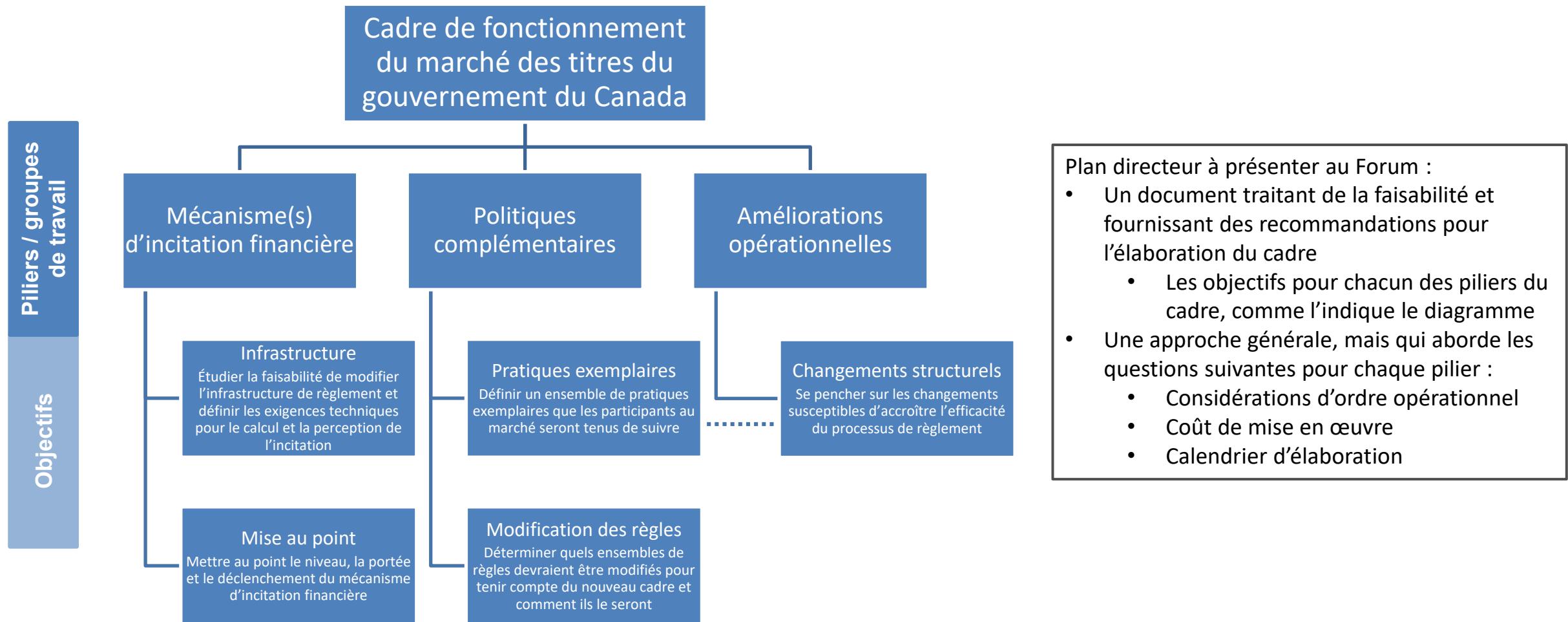
- Il est presque parvenu à un consensus sur la question de la mise au point du mécanisme (y compris le niveau et les conditions d'imposition de la pénalité, et les mesures de réussite).
- Il fait des progrès dans la définition des échecs de règlement (portée des transactions).
 - Le traitement des règlements « livraison contre livraison » et « franco de paiement », qui sont courants pour les opérations de prêt de titres, fait encore l'objet d'un examen, car il pose des difficultés uniques : p. ex., déterminer quand un échec de règlement a eu lieu, à quel montant la pénalité doit s'appliquer, sur quelle plateforme ou quelle infrastructure l'échec de règlement est consigné.

❖ Le Groupe d'orientation devra aussi songer à la gouvernance de tout cadre proposé.

Le Groupe d'orientation est à l'étape d'élaboration du projet de la phase de conception



Annexe : Approche pour le cadre à l'étape d'élaboration du projet



Merci
